

Candidats au Bâtonnat, nous proposons l'expérience inédite d'un binôme pour :

- ✓ **Démultiplier notre disponibilité, nos idées, nos énergies et notre force de travail au service de notre Barreau ;**
- ✓ **Être plus forts à deux, notamment dans les rapports avec les institutions et les chefs de juridiction ;**
- ✓ **Une gouvernance enrichie par nos échanges, nos personnalités différentes et complémentaires, notre dialogue et notre dynamisme.**

▪ **Points communs :**

- ✓ **Investis de longue date dans la vie ordinaire, nous sommes attachés à notre Barreau et à sa diversité ;**
- ✓ **Soucieux des préoccupations des Confrères issus des différentes composantes de notre Barreau, nous désirons comprendre vos besoins, répondre à vos attentes, créer du lien, préserver la confraternité, développer la cohésion ;**
- ✓ **Engagés en faveur des droits de l'Homme et des droits de la défense, nous faisons du combat pour nos libertés une priorité ;**

▪ **Parcours respectifs :**

<p>Isabelle CLANET DIT LAMANIT, candidate aux fonctions de Bâtonnier :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Prestation de serment en 1997, secrétaire de la Conférence 1999 ;✓ Cabinet individuel, exercice en droit des mineurs, droit de la famille et droit pénal ;✓ Membre du Conseil de l'Ordre de 2011-2016 et depuis 2020 ;✓ Présidente de la commission avocats d'enfants, co-présidente de la commission famille, membre des commissions droits de l'homme et déontologie.	<p>Fabien ARAKELIAN, candidat aux fonctions de Vice-Bâtonnier :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Prestation de serment en 2001 ;✓ Cabinet individuel, exercice en droit pénal et droit pénal des affaires ; Inscrit sur la liste des Conseils de la Cour pénale internationale ;✓ Membre du Conseil de l'Ordre depuis 2017 ;✓ Président de la commission pénale, Membre de la commission déontologie, créateur de l'Ecole de la Défense Pénale.
--	--

A vos côtés, nous entendons :

- ✓ **Poursuivre le travail de nos prédécesseurs dans un Ordre qui a su se moderniser, affronter une crise inédite et œuvrer au dialogue entre les différents avocats de notre Barreau ;**
- ✓ **Rapprocher les travaux du Conseil de l'Ordre des Confrères en associant syndicats, élus CNB et personnalités qualifiées à l'élaboration des ordres du jour et en permettant aux avocats d'assister aux débats ;**
- ✓ **Être d'une vigilance extrême sur le respect de l'indépendance de l'avocat, sur la préservation et le renforcement de notre secret professionnel général et absolu, dans le domaine de la défense comme dans celui de l'activité de conseil ;**
- ✓ **Œuvrer pour restaurer la place de l'avocat au sein des palais de justice, rassembler les Confrères et défendre notre déontologie qui constitue un avantage concurrentiel unique ;**
- ✓ **Être force de réaction et de mobilisation face aux atteintes au périmètre de l'avocat, à son statut et à son régime ;**
- ✓ **Être au rendez-vous des enjeux sociétaux (défis technologiques, révolution numérique, dématérialisation, déjudiciarisation ...) sans pour autant perdre notre ADN.**
- ✓ **Être attentifs au bien-être de nos confrères dans l'exercice de notre profession en travaillant à leur apporter des services ordinaires renforcés (accès facilité à une documentation mutualisée, accompagnement des jeunes avocats, formations d'excellence, création d'e-toque, aide aux Confrères en difficulté...).**

C'est avec enthousiasme que nous vous proposons d'élire le premier binôme de l'histoire de notre Barreau et que nous sollicitons votre confiance.

Isabelle CLANET DIT LAMANIT et Fabien ARAKELIAN